

LE

MONITEUR DE LA MODE.

MODES,

Renseignements divers, description des Toilettes.

Nous voici de retour d'une expédition dans Paris, à la recherche des choses gracieuses, originales et élégantes qu'offre, comme tribut, la mode nouvelle à la saison bien-faisante qui s'avance en souriant.

Nous nous sommes arrêtée d'abord *rue Vivienne, 41*, dans la maison *Lhopiteau*, où nous savons trouver toujours des modèles d'un goût vraiment parisien, mais d'un style sérieux, exempt d'affectation et d'excentricité, de ceux en un mot qu'adoptent les personnes de bon goût et véritablement distinguées. Cette fois, comme toujours, notre prévision a été justifiée. Nous avons remarqué dans ces riches galeries :

Pour la campagne et pour les bains de mer, des *demissions* en drap léger gris. L'une, par exemple, à petites côtes, a un petit col carré, bordé d'une toute petite passementerie, des boutons devant jusqu'à la taille, des manches fermées sur lesquelles la passementerie figure une ouverture carrée, un dos tout droit sans couture et des poches-amandières ornées de passementerie.

Une autre gris-quiné est garnie tout autour d'une ruche à la vieille, avec un tout petit velours noir sur la partie supérieure de cette ruche faisant tête. Ce manteau est plat du haut et beaucoup plus large dans le bas, où toute l'ampleur est reportée par le moyen d'une couture. Il a une pèlerine pointue par derrière et par-devant, et garnie tout autour d'une ruche pareille à celle du bas. Le devant est attaché par des boutons.

Pour la ville, un paletot de soie à pèlerine de guipure. Ce paletot est demi-ajusté, à dos plat, et toute l'ampleur de ses plis est reportée vers le bas. Il est attaché tout du long par de gros boutons de soie, et bordé tout autour par un triple liséré. Les manches sont à revers Louis XV, bordées du même liséré, et ornées en arrière de trois gros boutons. Ce vêtement, d'une simplicité pleine de noblesse, est fini dans ses moindres détails avec le soin le plus minutieux.

Pour toilette un peu plus habillée, une mantille formant châle et garnie de deux grands volants, celui de dessous drapé sur les côtés par un nœud de ruban ou de passementerie. Les volants se terminent pointus en avant, et le fond est orné de deux rangs de passementerie avec pendeloques à étoiles.

Les jeunes filles surtout porteront beaucoup d'écharpes ou de mantelets. L'un de ces mantelets, décolleté par derrière et à pans carrés en avant, a une double garni-

ture, composée de deux bouillonnés et de deux têtes découpées.

La plupart des robes s'ornent toujours par le bas seulement. Une des dernières sorties de la maison *Lhopiteau* a neuf petits volants de 6 centimètres chacun, qui montent à une hauteur de 60 centimètres environ. Une rangée de boutons prend en avant au-dessus de ces volants et va jusqu'au haut de la robe. Ces boutons sont plus petits au corsage qu'à la jupe. Le corsage est plat et à taille courte. Les manches larges à coude forment poignet un peu plus bas que la saignée. Un petit volant qui remonte garnit le revers. De gros bouffants de mousseline doivent se mettre en dedans de ces manches.

Une autre robe est garnie également de petits volants divisés en trois séries, celle du bas se compose de cinq, la seconde de trois, et la troisième de deux. Les manches bouillonnées forment des crevés, et dans chacun de ces crevés est un nœud de ruban.

Une des robes de bal composées par mademoiselle *Pauline Conter* pour une des nombreuses réunions qui ont encore lieu chaque jour, est en tulle, garnie dans le bas de trois groupes de petits volants séparés entre eux par un haut bouillonné. Le corsage à berthe et les manches sont disposés de la même manière. Une seconde jupe est relevée d'un côté par un gros nœud de tulle et pincée du côté opposé par une longue agrafe de fleurs.

En quittant la rue Vivienne, nous nous sommes dirigée par les boulevards où s'étalent, à chaque pas, les étoffes légères et les frais chapeaux de paille, vers la *rue Louis-le-Grand, 39*, où la maison de commission *Lassalle et Co*, qui a aussi une entrée *boulevard des Capucines, 4*, est toujours le centre d'une activité énorme. Ses expéditions s'étendent à tous les pays. De chaque partie du monde il lui arrive des commandes de trousseaux, de layettes, de mille objets de fantaisie, depuis le plus futile, jusqu'aux diamants, aux voitures et aux ameublements complets les plus somptueux. Ce jour-là, nous avons vu emballer pour Bordeaux une toilette complète, composée d'une robe casaque de taffetas noir, avec de gros boutons du haut en bas, et une broderie de soutache partant des épaules et se rétrécissant jusqu'à la taille, où elle n'avait plus que la largeur de trois doigts; puis s'élargissant de nouveau jusqu'au bas de la jupe, où elle avait la largeur de deux mains; — d'un col et de manches de batiste piquée, avec nœuds et transparents de velours cerise; — d'une coiffure de guipure noire, ornée de velours cerise.

Puis pour la Martinique, deux parures de bal dont l'une de crêpe paille était garnie de cinq ruches de crêpe pareil découpées et de la largeur d'une main, posées aussi à la distance d'une main l'une de l'autre et en forme de fos-

tons ou d'ondulations. Les manches plates et courtes étaient recouvertes de ruches. Une superbe berthe à double rang d'angleterre garnissait le corsage, qui devait avoir pour ornement un gros bouquet de barbeaux et une longue ceinture paille. La coiffure de barbeaux séparés par petites touffes était terminée en arrière par de grands nœuds paille. Un collier, des boucles d'oreilles et un bracelet de turquoises étaient le complément de cette parure.

L'autre était une robe de tulle blanc, garnie dans le bas de neuf petits volants découpés, et recouverte d'une seconde jupe de tulle étoilée d'or qui se relevait en avant au-dessus des volants pour former comme un énorme bouillonné, qui était retenue en draperie de chaque côté par de longues agrafes d'alises d'or à feuillage de velours marguerite des Alpes, et qui formait en arrière la tunique traînante. Le corsage de tulle sur taffetas blanc était plat, à pointes, et recouvert en avant et en arrière, d'une draperie étoilée d'or attachée sur le milieu d'une des épaules. Les manches très courtes étaient recouvertes de la même draperie, fixée par de mignonnes branches d'alises, pareilles à celles de la jupe. La coiffure ronde, formant un peu turban, était faite des mêmes fleurs.

Ce type de coiffures rondes, très touffues et un peu larges, semble être adopté en ce moment par la maison *Tilman*, une de celles qui font autorité dans la belle spécialité des fleurs. Nous avons vu en ce genre dans ses vastes magasins de la *rue de Richelieu*, 104, des parures ravissantes. L'une, de primevères de velours pensée des Alpes à cœurs d'abeilles d'or, a de chaque côté un collier de grosses perles d'or qui retombe sur les épaules. Le bouquet de corsage de forme allongée est des mêmes primevères mélangées à des grappes de fruits d'or.

Une autre, composée de petits bouquets de roses rouges et de roses noires un peu plus touffus sur le front et au-dessus du cou, est terminée de même par des rangs de perles d'or.

Une autre, composée de feuilles de lierre vertes avec des grains d'or, des grains noirs, et des grappes de fruits d'or, a comme cache-peigne des feuilles de velours.

Une délicieuse coiffure de mariée en lilas très léger et en camélias, avec des feuilles vertes en dessous, un camélia en arrière et des branches retombantes de lilas.

Comme originalité charmante et pleine d'actualité, madame *Tilman* fait des petites couronnes de buis à double rang, le premier formant un peu le diadème. Ces couronnes se ferment en arrière par un nœud de buis d'or.

Elle nous a montré aussi une délicieuse *druidesse* de violettes de Toulouse enlacées de quelques feuilles d'or que l'on peut retirer à volonté en ne laissant que les feuilles vertes.

Une couronne de petits camélias, mêlés d'héliotropes Voltaire et de feuillage, ayant en dedans un pouff d'héliotropes et en arrière un nœud de feuillage et un camélia.

Enfin, un turban de velours du côté gauche et de feuilles de lierres du côté droit, avec des graines d'or et des graines naturelles parmi les feuilles, et des diamants sur le velours.

Nous avons vu ensuite chez MM. *Desvignes, Rives et Cie*, les grands fabricants d'étoffes d'ameublements, des fleurs

reproduites pas le dessin sur de belles toiles perses, avec non moins d'art qu'elles ne le sont chez madame *Tilman* avec la gaze et le velours. Parmi ces étoffes pleines de fraîcheur et de séduction, nous en avons remarqué une reproduisant une branche d'églantines d'un brun pourpré, posée avec un art infini au milieu d'une raie grisaille, auprès de laquelle une autre raie d'un blanc éblouissant est coupée de distance en distance par des bouquets grisaille.

Une autre reproduit d'admirables roses sur une rayure satinée bleue et de larges touffes d'herbes grises sur une raie blanche.

Une autre se compose d'une large rayure verte formée de tout petits filets, puis de rayures grises et de rayures blanches sur lesquelles sont des guirlandes de boutons de roses avec des herbes.

Une autre a une bande gris-clair moirée, et une bande bleue sur laquelle sont jetés des bouquets de roses brunes.

Enfin, deux nouveautés d'un style tout à fait à part et dont la création appartient à la maison *Desvignes, Rives et Cie*, 102, *rue de Richelieu*, sont : un dessin byzantin d'une grande distinction et un dessin cachemire de l'effet le plus riche.

Le luxe de la lingerie est un de ceux qui indiquent le mieux des habitudes élevées et une recherche de bon goût, et l'on sait que nul magasin peut-être ne peut, comme celui de mademoiselle *Anna Loth*, 28, *place Vendôme*, donner satisfaction aux exigences les plus raffinées de ce luxe. Nulle part mieux que chez elle, on ne trouve de ces cols mignons et de ces manches si gracieusement ornées, soient qu'elles aient un poignet carré ou pointu tout plissé à plis suisses et se relevant sur un gros ballon de mousseline ou de tarlatane, pour accompagner un petit col assorti ou une sorte de petit canezou pointu en avant et se mettant sans fichu en dessus de la robe ; — soit que ces manches, aussi de gros ballons, aient un poignet formé d'une petite barbe de dentelle d'où partent des barbes pareilles de dentelle noire ou blanche qui montent tout autour du ballon. Quelquefois ces barbes sont alternées avec des velours qui, encadrés d'une petite dentelle, sont d'une largeur semblable à celles des barbes. — D'autres manches, larges et garnies de ruches ou de volants, sont enrichies par des nœuds et des bouffettes de velours ou de rubans.

Nous avons admiré chez mademoiselle *Anna Loth* de jolis fichus et berthes de tulle et de dentelle, et surtout de ces délicieux petits bonnets qui sont en lingerie le comble de la difficulté, et dont la réussite est par conséquent le chef-d'œuvre du talent. Chez mademoiselle *Anna Loth*, il n'est aucun de ces bonnets et de ces coiffures si variés qui ne méritât d'être choisi entre tous, et la seule difficulté pour en prendre un serait de pouvoir le préférer aux autres.

Beaucoup de ces bonnets sont terminés en arrière par un petit voile de tulle ou de blonde, qui retombe sur le cou et est gracieusement fixé des côtés par des touffes de fleurs.

L'un, très original dans sa simplicité, était de tulle brodé à fond tombant et bouillonné contenant un choux

de ruban *Solferino*. Une bride de ruban semblable, bordée en dehors d'une petite garniture plissée, entourait le devant du bonnet et retombait longue, de chaque côté.

Un autre, dessinant sur le front une pointe bien marquée, était plissé en large sur le devant. Ces plis étaient arrêtés à gauche par un gros choux mauve et violet, qui retenait un petit voile de blonde carré recouvrant le fond. En dessous sont attachées de longues brides, l'une mauve et l'autre violette. Sur le front est un nœud plat à larges coques en dessous d'une double garniture de blonde rejetée très en arrière, et de chaque côté des coques de ruban sont intercalées parmi la blonde.

La maison *Violard*, si renommée pour sa belle fabrication de la blonde et de la dentelle, vient de fournir à une riche héritière, pour un mariage qui se fera après Pâques, une robe superbe toute en application d'Angleterre; et le voile pareil. On lui a demandé aussi des volants et des garnitures de Chantilly pour une robe de velours royal, des volants de mantelet et des barbes de dentelle blanche et de dentelle noire pour coiffures. Nous avons admiré une fois de plus l'exécution presque unique de ces magnifiques ouvrages qui valent à la maison *Violard* une sérieuse et brillante clientèle et qui fixent tous les regards des connaisseurs devant ses vitrines de la *rue de Choiseul*, 2.

L'ampleur des vêtements, qui semble un peu diminuée à la ville, est restée la même au théâtre et dans les soirées, et, quelles que soient d'ailleurs la forme et la dimension des robes, elles ne sauraient plus se passer du support des jupes à ressorts d'acier de la maison *Tavernier*, de *Lyon*, qui se trouvent à Paris chez *M. Creusy*, 153, *rue Montmartre*. Ces jupes, qui se font pour le bal en tulle ou en point d'esprit et pour l'été en mousseline ou en fine percale, se porteront aussi à la campagne et aux bains de mer en une étoffe souple et moelleuse genre *Pompadour*, d'un aspect très attrayant. *M. Creusy*, en véritable artiste, sait modifier ces jupes selon chaque innovation de la mode et les mettre en harmonie avec toutes les variations du goût, c'est ce qui fait que leur règne se prolongera bien au delà de ce qu'on aurait pu attendre. Les couturières puissamment aidées par elles pour la grâce qu'elles donnent à leurs créations, sont bien loin de penser à y renoncer, et chaque jour les magasins de *M. Creusy* reçoivent des acheteuses qui, après avoir lutté longtemps contre cette mode, se voient pour ainsi dire contraintes de l'adopter par l'exemple général. Il y a eu, il est vrai, quelques tentatives pour les supprimer entièrement, mais ce retour au style tout à fait grec, qui ne manquait pas de noblesse sur des natures hautement distinguées, ne pouvait être admis que dans un salon, et deviendrait tout à fait impossible à la ville ou porté par des personnes vulgaires.

M. Creusy, qui s'est donné pour mission de découvrir et de propager les inventions heureuses, fait fabriquer des corsets brassières d'un tissu souple et agréable et d'une coupe parfaite, qui laissent une grande liberté de mouvements pour les habitudes de la vie ordinaire et qui habillent parfaitement pour une toilette parée.

Au concert donné dernièrement par mademoiselle *Jacob-Marville*, nous avons entendu surtout avec un plaisir infini madame *Pithon-Cheret* dans un trio de *Weber*, exécuté

avec *MM. Nathan* et *Jacques Dupuis*, et dans la *Casta diva* et la *Chanson française*, qui ont valu à la jeune pianiste un rappel et d'unanimes applaudissements. Le jeu de madame *Pithon*, qui a toujours été élégant, sympathique, plein de netteté et de précision, s'est complété de beaucoup d'énergie. Le succès de cette jeune artiste, fille d'un compositeur de mérite et elle-même professeur distingué, est de ceux que l'on aime à constater, car chez elle les qualités de l'esprit et du cœur sont en harmonie avec l'élevation du talent, et l'on est si heureux de pouvoir joindre l'estime sincère pour le caractère de la femme, à la vive admiration pour le talent de l'artiste!

Sa toilette était d'ailleurs charmante et pleine de grâce. Elle se composait d'une robe de tarlatane blanche à quatre volants, avec corsage carré à draperies retenues sur les épaules par de tout petits boutons de roses et en avant par trois roses demi-ouvertes. Sa coiffure était une demi-couronne de roses formant bandeau sur le front et une résille de perles enroulées autour des magnifiques nattes de cheveux noirs en avant, et en arrière renfermant le chignon.

Les *Adieux de Marie-Stuart* de *Batta*, et la *Berceuse* de *M. Nathan*, exécutés par l'auteur, ont été un des enchantements de cette soirée, où l'on a entendu aussi plusieurs fois *M. Jacques Dupuis*, *M. Lyon*, la bénéficiaire mademoiselle *Jacob-Marville*, et *M. Favre* dans deux chansonnettes de *M. Parisot*.

Madame Marie DE FRIBERG.

GRAVURE DE MODES N° 595.

Première figure. — Chapeau tout de crêpe blanc. Bavolet de tulle à pois sur tulle clair, bordé d'un petit velours.

Le bandeau de velours se compose de trois plis, qui sont retenus de distance en distance par de petites chaînes en or auxquelles pendent une boule d'or avec un petit fêret d'or.

Brides de taffetas n° 30.

De chaque côté un marabout saule très léger.

Châle de l'Inde.

Robe de taffetas, ornée de velours noir (zéro) et de dentelle noire.

Le corsage est montant, boutonné devant par de petits boutons carrés de velours noir.

La manche est à pagode.

La jupe garnie d'un haut volant avec une petite tête, garnie de trois velours zéro et d'une petite dentelle.

Le bas du volant est coupé en dents; chaque dent est rendue carrée par de petits velours, qui forment des carrés les uns dans les autres.

La grandeur de chaque carré est de 15 à 18 centimètres sur chaque côté.

Une dentelle de 4 centimètres borde le bas des dents; cette dentelle est très froncée dans les creux et tendue aux pointes.

Les pointes viennent affleurer le bas de la robe.

Deuxième figure. — TOILETTE DE MARIÉE. — Coiffure à bandeaux bouffants, relevés à l'impératrice, avec couronne diadème en roses blanches, avec boutons de fleurs d'oranger, posée sur le voile.

Robe de moire française (moire à colonnes).

Corsage montant, boutonné devant par des boutons en perles.

Taille ronde.

Manches plates à coude (droit fil dans le haut, biais sur l'avant-bras).

Le haut de la manche est garni d'un bouffant à trois plis formant béret.

La jupe, longue de 1 mètre 10 centimètres devant et de 1 mètre 30 centimètres derrière, est montée à la taille avec petits plis devant et plis crevés derrière et sur les côtés.

Ceinture en ruban de moire à bords satinés. Le nœud est en n° 22, les bouts en n° 60.

Troisième figure. — Chapeau de crêpe blanc, avec entre-deux de blonde sur tulle léger entre la passe et la tête.

Le dessous de la passe est doublé de taffetas bleu, qui retourne de 2 centimètres par-dessus.

Le bavolet est de crêpe blanc, doublé de taffetas bleu.

Un bandeau de velours bleu, composé d'un plissé serré par une agrafe de velours, garnit le dessous de la passe et vient par-dessus retenir le pied de trois plumes, dont deux petites remontent et une plus grande descend, se rejetant en arrière.

Mentonnières de blonde. Brides de taffetas blanc n° 30.

Robe *impératrice* en gros grain marron clair (sans couture à la taille), garnie de carrés de velours noir et de dentelle noire.

Le corsage montant et plat tient à la jupe.

La jupe a de chaque côté et derrière un petit pli, sous lequel il s'en trouve d'autres qui donnent l'ampleur au bas de la jupe et la rejettent en arrière.

La manche large et un peu courte n'a pas de plis à l'épaulette; elle est creusée devant et coupée en pagode, dont on abat la pointe de manière à l'ouvrir du bas, derrière, en V renversé.

Il y a, sur le dessus de la manche seulement, un parement bas devant, haut derrière.

Le bord du parement est garni de petits carrés de velours reliés ensemble par les angles; une petite dentelle noire forme un feston sous chaque carré.

La robe est garnie du haut en bas par deux rangs de carrés de velours reliés ensemble par les angles. De chaque côté de ce montant est une dentelle noire formant feston à chaque carré.

Les carrés se coupent en carton et sont couverts avec du velours noir, qu'on y rattache par dessous en repliant le velours sous les cartons et en courant d'un bord à l'autre.

Le carré du haut a 4 centimètres en tous sens, celui de la taille en a 2, celui du bas de la robe en a 8. La graduation de ces grandeurs se fait insensiblement.

Petit col de dentelle.

Sous-manches bouffantes, garnies de dentelle.

On voit un peu le bouffant sortir par l'ouverture qui se trouve formée depuis le coude jusqu'au bas de la manche.

Quatrième figure. — TOILETTE DE JEUNE FILLE (demoiselle d'honneur). — Chapeau de crêpe blanc. Passe et fond tendus. Bavolet petit, en crêpe, avec tête ruchée.

Deux rubans de taffetas se croisent sur la passe; l'un vient se replier sous la passe, l'autre descend le long du bord et l'enveloppe pour se continuer en brides.

Le bandeau *Cérès* sous la passe est en myosotis. Une grosse touffe de myosotis garnit un côté, et de l'autre est un nœud chou de ruban. La garniture des joues est en tulle ruché.

Robe de taffetas.

Corsage montant, boutonné avec de petits boutons.

Taille ronde. Ceinture avec agrafes.

Manches à coude (comme des manches d'homme), assez larges pour passer la main.

Jockey plat, à pointe sur l'épaule, bordé d'un petit volant

découpé partant de dessous le bras et remontant à l'épaulette.

Le bas de la manche se retrouse en parement, bas devant, plus haut derrière. Les deux bords du parement derrière sont retenus par des boutons doubles à chaînette.

La jupe a sept lés; elle est garnie dans le bas par cinq volants de 10 centimètres à bords découpés; le premier, en haut, a une petite tête. Les volants ont dix lés.

Col de dentelle.

Un bouillon de tulle, avec une garniture de dentelle, sort de la manche.

COSTUMES D'ENFANTS

DE LA MAISON THOREL,

à Saint-Augustin, rue Neuve-Saint-Augustin.

N° 1. *Zouave* pour petit garçon de sept à huit ans.

Veste et jupe d'étoffe de fantaisie rayée et soutachée grosseille; petit col plat, manches de batiste, pantalon orné d'une bande brodée à l'anglaise et au plumetis mélangé.

N° 2. *Pomponnette* pour bébé de deux à trois ans.

Robe de mousseline suisse, petit corsage froncé orné tout autour d'un double tuyauté de petite guipure; manches courtes formées d'un bouillon terminé par un double tuyauté de mousseline rehaussé de guipure très basse. Un petit fichu formé d'un bouillonné, encadré d'un tuyauté, est croisé sur le corsage; les petites pattes du fichu passent sous une ceinture ronde, de ruban gros grain. La jupe est recouverte de petits volants rehaussés de guipure.

N° 3. *Emerica*, pour petit garçon de cinq à six ans, costume de popeline soutachée; ce modèle s'attache sur le côté dans le genre du vêtement des enfants russes, une ceinture de cuir avec boucle d'acier serre la taille. Une jolie broderie guipure dépasse la manche courte et orne le pantalon; un petit col plat est monté sur une chemisette à plis.

N° 4. *Lucette*, pour petite fille de six à sept ans.

Robe en poil de chèvre; le corsage est froncé de manière à former plusieurs petits tuyaux devant et derrière, l'échancrure du haut est ornée d'un plissé encadré par un bord de taffetas, les manches sont formées d'un bouillonné en poil de chèvre d'un petit volant de taffetas, d'un autre bouillonné et d'un volant de taffetas. Une ceinture de ruban entoure la taille et se termine sur le côté par un nœud à longs bouts. La jupe est ornée dans le bas par une haute bande de taffetas sur laquelle retombe un volant de poil de chèvre surmonté d'un plissé bordé en haut et en bas d'une ruche de taffetas. Cette toilette est complétée par une guimpe suisse ornée d'un velours.

N° 5. *Communianté*.

Robe de mousseline suisse à corsage montant et froncé en gerbe; manches formées de deux petits bouillonnés et d'un large bouffant retenu par un poignet brodé au plumetis. Une ceinture de large ruban vient se terminer sur le côté par un nœud à longs bouts; la jupe est ornée de quatre séries de petits plis étagés les uns sur les autres; on peut alterner ces plis par des entre-deux brodés. Le bonnet qui accompagne ce costume est de tulle illusion, orné de ruches rehaussées de très petites blondes; le voile est de mousseline suisse, encadrée d'un grand ourlet surmonté par deux rangs de *jours-rivière*.

N° 6. *Polonaise* pour petite fille de trois à quatre ans, de taffetas noir, garni d'une ruche chicorée très légère; les en-



tournures et les coins de cette confection, faite derrière à gros plis retenus à la taille, sont ornés d'une broderie soutachée; les manches sont demi-larges et à coudes, terminées par un parement soutaché et surmonté d'une petite ruche chicorée; les poches de ce modèle sont également soutachées.

Chapeau amazone de feutre gris, bordé de velours marron, et orné d'une plume de même nuance que ce velours.

LE BIEN D'AUTRUI.

.... Tu ne prendras
Ni retiendras à ton escient.

I.

C'était un rude et franc matelot que Césaire Heurtevent, — un Trouvillais, c'est tout dire.

Il avait trente ans au plus; il était grand, svelte, mais rablé, robuste. Son épaisse chevelure d'un beau blond roux; ses yeux d'une extrême limpidité, — la limpidité de la mer; — son teint hâlé, bien que blanc et rose sous le hâle; sa physionomie ouverte et cependant maligne; son allure simple et puissante, tout en lui rappelait le Normand pur sang, le Normand primitif. On eût dit revoir un de ces hardis pilotes qui jadis conduisirent leur duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

Ajoutez à cela que Césaire Heurtevent possédait de quoi, comme on dit dans le Calvados. Ses parents — hélas! ils n'étaient plus de ce monde — lui avaient laissé une maisonnette toute neuve, fort gentiment assise au revers de la falaise, et dont les revenus s'étaient accumulés durant les quelque dix ans qu'il venait de passer au service de l'État. Cette somme, jointe à ses propres économies de matelot, lui constituait un capital d'environ quinze mille francs; c'est juste ce qu'il faut pour se faire construire un bateau de pêche.

Césaire s'en était commandé un, aussitôt son retour à Trouville.

Le jour où commence ce récit, on allait baptiser la nouvelle barque.

Il est sept heures du matin.

Maître Heurtevent, assis dans sa salle basse, fume sa pipe avec une certaine satisfaction orgueilleuse: il est patron!

Patron! s'appartenir! être libre! mettre le cap, orienter les voiles à sa fantaisie, commander à son tour, être maître à son bord, être amiral, être roi!

Ce plaisir-là, seulement, coûte un peu cher.

Devant le patron de la *Jeanne-Marie* — c'était le nom de sa barque, c'était le nom qu'avait porté sa mère! — des piles de pièces de cinq francs, flanquées çà et là de quelques colonnettes de pièces d'or qui les égayaient, voire même de quelques billets de

banque où se jouait une fraîche brise venant de la mer, brillaient et papillottaient aux yeux du pêcheur.

Il venait de compter à plusieurs reprises ces diverses sommes, et les séparant de la main, du regard, il se disait :

— Voilà bien pour le marchand de bois, pour le marchand de fer, pour le charpentier, pour le peintre et pour les autres. Ils vont venir, ils vont être payés rubis sur l'ongle. Par exemple, il ne me restera rien... mais je ne devrai rien, et la *Jeanne-Marie* sera bien ma barque, à moi, Césaire Heurtevent. Oui! oui! tout l'argent est là, et dès demain, à la marée, nous hisserons gaiement nos voiles!

Mais s'interrompant tout à coup :

— Bigre! s'écria-t-il sur un tout autre ton, j'oubliais justement le voilier, ce vieux grippe-sous de Lisieux qui m'a vendu ma toile! Comment diable ai-je donc compté, moi? J'avais pourtant là son papier... oui... le voici: Doit Césaire Heurtevent à Samuel Meyer... Deux mille francs... Deux mille francs!...

Durant quelques secondes, il resta rêveur.

Puis s'emportant tout à coup :

— Au diable le juif! Deux mille francs! A-t-il dû me voler là-dessus... moi et tant d'autres, tous les camarades qu'il fournit sur la côte, depuis le Pont-Eau-de-Mer jusqu'à la rivière de Caen!... Ah! s'il y avait moyen de ne pas le solder, celui-là... un descendant de Judas... ce serait pain bénit!

A cette mauvaise pensée, Césaire rongit tout à coup, et, pour la seconde fois, changeant de ton, de visage :

— Eh bien! fit-il, qu'est-ce que c'est que ça, maître Heurtevent? Que dirait votre digne mère, Jeanne-Marie, si elle était encore là pour vous entendre!... Hélas! peut-être m'a-t-elle entendu du fond de sa tombe cachée sous l'herbe du cimetière de Lisieux. Pardon, mère, pardon! Samuel Meyer aura son dû!

Quelques minutes plus tard, notre pêcheur abordait un tout autre ordre de réflexions. Il payerait... oui... mais comment? Les autres fournisseurs arrivèrent coup sur coup, et chacun d'eux ayant emporté son lot, firent table rase. Nous l'avons déjà dit, tout l'argent vaillant de Césaire était là; tout, jusqu'à la dernière pièce, y passa. Où diable trouver encore deux mille francs!... Le juif ne ferait pas crédit. Il faudrait donc recourir à l'emprunt; qui sait même? peut-être hypothéquer la maisonnette. Les marins ont horreur de tout ce qui engage leur propriété, leur avenir. Si Césaire avait prévu cela, assurément il aurait attendu que le budget de la *Marie-Jeanne* fût au grand complet. Maudit juif!... Ah! maudite obligation! maudite dette!

Et, malgré lui, la maligne inspiration lui revenait en tête. C'était un honnête garçon que Césaire. Mais il est des heures où le diable tente les plus robustes probités. Notre pêcheur se sentait dans une de ces heures-là. Une sorte de pressentiment diabolique semblait le tenter d'avance.

On frappa tout à coup.

— Entrez ! fit-il.

C'était maître Bridot, l'huissier... ou plutôt, comme on dit à Trouville, le *vuissier*.

— Qu'y a-t-il donc pour votre service, monsieur Bridot ?

— Voilà... je suis chargé de recouvrements relatifs à la succession du juif Samuel Meyer...

— Sa succession ? Comment...

— Vous ne savez donc pas ? Il est mort subitement... Voici de cela bientôt huit jours.

— Ah !

Une force inconnue sembla pousser le coude de Césaire, et son bras s'allongeant tout à coup, cacha l'un des papiers qui se trouvaient sur la table.

Ce papier, c'était la note de Samuel Meyer.

L'huissier s'assit en face du pêcheur. Il avait une figure de fouine, cet huissier, avec de petits yeux perçants, de ces yeux qui lisent jusqu'au fond des cœurs.

— C'était tout de même un digne bonhomme que ce Samuel Meyer, reprit-il, et bien moins juif assurément que beaucoup de prétendus chrétiens de ma connaissance. Il se montrait on ne peut plus consciencieux dans son petit commerce, et surtout d'une confiance... Ajoutez à cela qu'il ne savait ni lire, ni écrire, et qu'il se passait de commis. Aussi pas de livres, pas de reconnaissances, pas même un simple carnet. C'est un grand tort, et je le lui ai souvent répété... surtout quand on a des enfants. Mais que voulez-vous ! Le vieil entêté ne pensait pas mourir si vite... et sous prétexte qu'il était un brave homme, il ne croyait avoir affaire qu'à des honnêtes gens.

— Où voulez-vous en venir ? demanda Césaire, que cette oraison funèbre embarrassait singulièrement.

— A savoir, maître Heurtevent, si vous ne redeviez pas quelque chose à mon vieil ami, Samuel Meyer ?

— Moi ?

— Oui... vous. Je commence par déclarer franchement, et c'est marque d'estime, que nous n'avons retrouvé aucune trace de cette dette, qu'il n'en existe aucune preuve, que vous n'êtes passible d'aucune espèce d'action judiciaire. Mais Samuel Meyer vous avait fourni toute la toile nécessaire à l'équipement de votre barque, mais il n'y a pas plus d'un mois, sa fille, qui souvent lui servait de secrétaire, a fait une facture à votre nom... elle se le rappelle très bien... une facture de 2000 fr.

— J'ai payé, interrompit Césaire.

A cette réponse, qu'il venait si malencontreusement d'amener lui-même, l'ami de feu Samuel Meyer s'emporta tout à coup.

— Ils seront tous les mêmes ! s'écria-t-il en frappant du poing sur la table.

Heurtevent, qui se sentait de plus en plus mal à l'aise, ne trouva rien de mieux que de se mettre en colère à son tour ; c'est pour les coupables surtout que le moindre soupçon devient une offense.

Il se releva donc, et dominant l'huissier de toute la hauteur de sa taille :

— Monsieur Bridot, dit-il, est-ce que vous me prenez pour un voleur !

— Vous ! oh ! non... non... mais il en est d'autres qui m'ont fait pareille réponse, et à la parole desquels je ne crois guère. Ceux-là, je les plains : car l'argent mal acquis porte malheur, et, dans l'espérance qu'ils se repentiront un jour, je leur ai rappelé, en les quittant, le septième commandement de Dieu... vous savez, Césaire :

Le bien d'autrui, tu ne prendras,
Ni retiendras à ton esclient.

— Monsieur... monsieur ! balbutia le pêcheur, qui devint très pâle, et qui se sentit le cerveau, la poitrine, comme traversés par un fer brûlant, par le premier aiguillon du remords.

C'était presque involontairement, c'était comme par une suggestion fatale, qu'il avait nié sa dette, qu'il avait prononcé ces deux mots : *J'ai payé*. A peine s'étaient-ils échappés de ses lèvres qu'il eût voulu pouvoir les retenir, les annuler. Mais il était trop tard ; l'huissier avait entendu, l'huissier déjà ripostait.

Restait cependant un dernier moyen de salut : confesser l'instant d'égarement qu'il s'avouait à lui-même, proclamer loyalement et bravement la vérité tout entière !

Il en eut l'inspiration. Eh ! mon Dieu ! peut-être était-ce Jeanne-Marie, peut-être était-ce l'âme de sa mère qui la lui soufflait à l'oreille !

Malheureusement, il n'osa pas.

Bien plus, comparable au malheureux perdu dans une voie mauvaise et qui, enfiévré par le dépit, par la terreur, hâte encore le moment de sa perte, il s'écria :

— Ah ! en voilà assez. C'est aux autres qu'il faut aller citer votre septième commandement de Dieu, non pas à moi. Je suis un honnête homme, je ne dois rien... rien... rien !...

En même temps il froissait dans sa main la facture du juif, et convulsivement l'enfouissait au plus profond de la poche de sa veste.

Devant cette apostrophe, un peu rudement accen-

tuée, l'huissier s'inclina ; mais sans quitter des yeux le pêcheur :

— Je ne puis que vous croire... conclut-il... je vous crois. Au revoir, maître Heurtevent... excusez-moi de vous avoir inutilement dérangé...

Il avait mis son chapeau, il se retirait.

Mais revenant tout à coup sur ses pas, et de nouveau dardant sur Césaire son regard investigateur :

— Au revoir, répéta-t-il après un assez long silence, au revoir !

Et il sortit.

Césaire eut encore un mouvement pour courir après lui, pour le rappeler, pour tout lui dire.

Mais il referma brusquement la porte que sa main rouvrait déjà, et comme écartant du geste toute velléité de restriction, tout repentir :

— Bah ! fit-il, c'est deux mille francs de gagnés ! ma barque est à moi, bien à moi, rien qu'à moi... à moi seul !

Il poussa le verrou, s'assura que personne ne pouvait le voir par la fenêtre, tira lentement de sa poche la note du juif, et, la déchirant sans oser la regarder, il en alla jeter les morceaux sur quelques braisillons qui flambotaient encore dans l'âtre.

Le papier fut très long à prendre, et lorsqu'enfin il s'enflamma tout à coup, Césaire entrevit comme à la lueur d'un éclair tout ce qui s'y trouvait écrit :

Doit Césaire Heurtevent à Samuel Meyer, ci... 2000 fr.

Puis, tout s'éteignant enfin, il ne resta plus qu'une légère feuille de cendres que le vent emporta par la cheminée.

Pour la première fois depuis un quart d'heure, Césaire respira librement.

— Ah ! fit-il. Personne au monde ne sait que je n'avais pas payé, personne ne me chicanera jamais. Je n'ai rien à redouter des vivants... et comme, Dieu merci ! les morts ne reviennent pas...

Un coup sec retentit au dehors.

Césaire se retourna, frissonnant de la tête aux pieds.

A peine osait-il ouvrir la porte.

Il avait peur de se trouver face à face avec le juif Samuel Meyer, miraculeusement ressuscité, sa facture à la main.

Mais non : c'était le mousse Grain-de-Sel, le mousse de la *Jeanne-Marie*, qui venait avertir son patron qu'on n'attendait plus que lui pour la cérémonie du baptême.

— Allons ! pensait en le suivant Césaire, le sort en est jeté ! ni sur terre ni sur mer je n'ai rien à craindre !

Le pauvre garçon oubliait Dieu !

II.

C'est une simple et touchante cérémonie que la bénédiction d'une barque.

Elle est là, neuve et coquette, brillante et pavosée, à l'avant du port, — ou bien, lorsqu'il n'y a pas de port, tout simplement échouée sur le sable, sur le galet.

Tous les invités, tous les pêcheurs l'entourent, admirant ou critiquant sa coupe, son bordage, sa quille, sa mâture et ses voiles.

Dans le lointain les cloches de l'église sonnent à toute volée.

Enfin le curé paraît, suivi de son clerc et de deux enfants de chœur.

L'un des deux enfants de chœur porte la croix ; l'autre du sel, du blé, de l'eau bénite.

A l'approche de l'humble cortège, tout le monde s'écarte et se signe.

Le curé commence à dire en latin :

« Seigneur, vous domptez l'orgueil de la mer et vous calmez la violence des flots. »

Le clerc lui répond :

« Éternellement je chanterai la miséricorde du Seigneur. »

Alors le curé dit l'Évangile :

« En ce temps-là, Jésus montant une barque, ses disciples le suivirent, et voici qu'une grande tem-
pête s'éleva sur la mer, en sorte que la barque était
couverte de vagues : Jésus cependant dormait ; ses
disciples s'approchèrent de lui et l'éveillèrent en di-
sant : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! »

« Jésus leur dit :

« Pourquoi craignez-vous, gens de peu de foi ? »
« Et en même temps se levant, il commanda aux
vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

« Ceux qui étaient présents furent saisis d'étonnement, et ils disaient : « Quel est celui à qui les
vents et la mer obéissent ? »

L'Évangile étant terminé, le curé reprend en chantant :

« Seigneur, vous domptez l'orgueil de la mer, et vous calmez la violence des flots. »

Les enfants de chœur et le clerc répondent :

« Éternellement je chanterai les miséricordes du Seigneur. »

Puis le cortège fait le tour de la barque, et tandis que le pasteur y jette le sel et le blé, il échange avec son clerc les paroles suivantes :

« — Notre secours est dans le nom du Seigneur,
 » — Qui a fait le ciel et la terre.
 » — Que le nom du Seigneur soit béni !
 » — Maintenant et dans toute l'éternité !
 » — Réalisez ici, Seigneur, ce que représentent
 » ce sel et ce blé : donnez-nous la sagesse qui pré-
 » vient la corruption et l'iniquité; bénissez les tra-
 » vaux de ceux qui monteront ce frêle esquif. »

Voilà ce qui se passe sur toutes les plages chrétiennes, voilà comment commença le baptême de la *Jeanne-Marie*.

En toute autre situation d'esprit, Césaire Heurtevent eût été fier, recueilli, heureux, plein d'espérance et de foi. La veille encore, il s'en faisait d'avance une pieuse fête... Il était préoccupé maintenant, inquiet, presque honteux, presque triste.

C'est que le souvenir de sa mauvaise action lui troublait l'âme; c'est que l'image du juif Samuel Meyer empoisonnait tout son contentement; c'est qu'il se demandait tout bas :

— Ai-je encore le droit d'implorer la bénédiction du Seigneur!

La cérémonie cependant continuait.

Le curé demanda quel nom l'on donnait au bateau.

— La *Jeanne-Marie*.

Puis, quels étaient le parrain et la marraine.

Césaire n'avait plus de parents, même éloignés. Il avait choisi pour parrain et pour marraine les deux enfants de Pierre Dufay, son premier matelot, son ancien camarade et son ami.

Rien de gentil, rien de souriant comme ce charmant petit gars, comme cette accorte bambine, se regorgeant tous les deux dans les beaux habits tout neufs qu'ils devaient à la libéralité de leur grand ami Césaire.

Lorsqu'ils eurent hardiment satisfait à toutes les formalités en usage, le curé aspergea la barque d'eau bénite et reprit le chemin de l'église en chantant :

» — L'eau s'élevait jusque par-dessus ma tête; j'ai dit : Je suis perdu! j'ai invoqué votre nom, Seigneur, et j'ai été sauvé.

» — Tout secours vient du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre, » répondirent ensemble le clerc et les enfants de chœur.

De nouveau, tous les assistants s'inclinèrent et firent le signe de la croix.

La cérémonie religieuse était terminée.

Restaient les réjouissances mondaines.

Elles commencèrent par une pluie de dragées que la marraine et le parrain, secondés par leur père, par leur mère et par Césaire lui-même, jetaient à profusion à toute la gaminerie trouvillaise.

Durant près d'une heure, ce fut un pêle-mêle général, un tohu-bohu réjouissant, un véritable car-

naval maritime avec force bousclements, force cris et grands éclats de rire.

Puis tout l'équipage de la *Jeanne-Marie* s'achemina bruyamment vers la maison de Pierre Dufay, dont la digne ménagère, d'après l'ordre exprès de maître Heurtevent, avait préparé le festin.

Dans tous les ports de mer, en Normandie surtout, il n'est pas de fête complète sans qu'on ne mange, et, bien entendu, qu'on ne boive.

Le repas fut des plus pantagruéliques et des plus joyeux. — Un repas de matelots baptisant une barque, c'est tout dire.

Le patron seul restait silencieux et sombre. On lui en fit le reproche. Pour s'étourdir il but, et comme sa gaieté ne se retrouva pas au fond des premiers vers, il but encore, il but toujours.

Césaire était un homme sobre, Césaire avait horreur de l'ivresse; il s'enivra cependant, il parvint à se mettre en joie comme tous les autres, mais sa joie à lui était factice, tourmentée, presque sinistre.

Lorsque l'aube blanchit les vitres, on était encore à table.

Alors Césaire eut une fantaisie étrange.

— Enfants, dit-il, voici le jour et la marée. Embarquons pour notre première pêche.

— Mais, observa Pierre, c'est aujourd'hui dimanche!

— Eh bien ?

— La messe!

— Bah! si le vent le permet, nous irons à la messe au Havre... à midi... d'ailleurs je le veux!...

Les uns consentirent par obéissance, les autres par l'entraînement de l'ivresse.

Césaire était cependant un pieux marin. Mais la foi n'existe que dans les cœurs purs, et le sien ne l'était plus. Ce matin-là, d'ailleurs, bien que sans se l'avouer franchement, il aurait eu presque peur d'aller à l'église.

On embarqua.

Il ventait une bonne petite brise du nord-est, le ciel était sans nuage, la mer presque bleue.

La *Jeanne-Marie*, alerte et pimpante, sortit gaillardement du port, ainsi qu'une mouette à son premier vol hors du nid.

De même, elle gagna le large.

Le vieux Pierre maugréait tout bas.

C'était la première fois de sa vie peut-être qu'il allait en mer le dimanche.

— Qu'as-tu donc, vieux marsouin ? dit enfin Césaire.

— Il me semble entendre les cloches de Trouville qui nous appellent... et qui nous reprochent de manquer à la consigne du bon Dieu! Ah! Césaire! Césaire! je suis ton ami... mais ce que tu nous fais faire là ne portera pas bonheur à ta barque!...

Césaire ne répondit que par un : Va-t-en au diable ! et s'éloigna.

La mauvaise humeur de son vieux matelot l'irritait singulièrement.

En revanche, le mousse Grain-de-Sel était d'une gaieté folle. Sans cesse il sautait de l'avant à l'arrière ; sans cesse il jetait au vent des quolibets et des rires, que répétaient à l'envi les autres matelots, presque tous encore un peu gris de la veille.

Cette bruyante joie déplaisait également au patron, et davantage encore lui portait sur les nerfs.

Pour s'en délivrer, pour ne plus l'avoir dans les oreilles, il multipliait les manœuvres, il déployait une activité fébrile.

Enfin, on se trouva assez au large pour jeter le filet.

Le beau *Chalut* tout neuf ne ramena que du varech et des pierres.

Le vieux matelot adressa à son patron un regard significatif ; le mousse Grain-de-Sel osa plaisanter encore.

Césaire se prit d'une grande colère, d'une colère étrange, comme on dit sur la côte normande.

Puis il donna l'ordre de pousser plus au large.

Au bout d'une heure environ, une rafale soudaine s'éleva, tellement imprévue, tellement violente, qu'elle emporta du même coup toutes les voiles.

— Là ! s'écria le vieux Pierre, là ! qu'est-ce que je disais !

— Voiles pas payées... voiles qu'emporte le vent ! ricana Grain-de-Sel.

Césaire, tout d'abord atterré, se retourna furieux vers l'enfant.

— Qu'as-tu dit ? méchant moussaillon !

— J'ai cité le proverbe ; eh ! pardine ! patron, vous le connaissez comme moi : Voiles pas payées, voiles...

Un vigoureux coup de poing l'interrompit.

Le pauvre enfant roula sur le pont, avec du sang au visage.

Césaire eut un retour spontané sur lui-même. Il courut au mousse, il se pencha vers lui, il le releva dans ses bras.

L'enfant était pâle, inanimé.

— Je l'ai tué ! frémit Césaire.

— Non ! non ! il revient à lui ! s'empressa de répondre Pierre, dans le regard duquel avait passé tout d'abord un douloureux reproche. Mais là, franchement, patron, quand on est à la tête d'un poignet comme le vôtre, faut pas frapper si fort !

Grain-de-Sel avait rouvert les yeux, se soulevait...

— Ah ! patron, patron, qu'est-ce qui aurait jamais cru pareille chose de vous, qui avez été le matelot de défunt mon père !... Et tout cela pour un vieux dicton qui n'est fait que pour les voleurs !...

— Tais-toi, mon pauvre Grain-de-Sel... Ah ! tais-toi !

Césaire, en même temps, lui glissait un écu dans la main.

— Là ! m'en veux-tu encore ?

— Vous en voulez... Oh ! non, patron... car il y a une larme dans vos yeux... et cette larme-là, voyez-vous bien, ça me regaillardit bien davantage encore que la pièce d'argent !

Césaire, s'essuyant les yeux, embrassa le mousse.

— Oh ! pour le coup, c'est par trop payé ! s'écria Grain-de-Sel, déjà redevenu tout joyeux. Qu'est-ce que c'est, après tout, pour un moussaillon, qu'une calotte ? A ce prix-là, j'en demanderais tout le jour durant... Ohé ! ohé ! voilà de quoi acheter des *biaux* rubans pour ma sœur Catherine !..

Cependant, le canot venait d'être mis à la mer ; tant bien que mal on parvint à rattraper les voiles.

Mais la marée restait perdue ; on regagna Trouville.

Minuit sonnait au moment où la *Jeanne-Marie* accosta le quai.

Chacun regagna son logis.

La scène du mousse avait complètement rafraîchi, rasséréiné l'esprit de maître Heurtevent. De plus, il se sentait brisé de fatigue, altéré de repos.

— Ah ! comme je vais bien dormir ! se disait-il.

Dans cette espérance, il pressa le pas vers sa maisonnette, ouvrit vivement la porte, la referma de même, alluma un flambeau, et de suite se coucha.

Ainsi que chez la plupart des pêcheurs normands, et dans le but de pouvoir louer l'étage supérieur, le lit se trouvait dans la salle basse, dans cette même salle où avait eu lieu l'entretien de maître Heurtevent et de l'huissier Bridot.

Au moment où Césaire allait éteindre la lumière, son regard rencontra la chaise où le mandataire de feu Samuel Meyer s'était assis, la table sur laquelle il s'appuyait en parlant. Tout était exactement à la même place, rien n'avait été dérangé depuis ce moment-là.

Césaire n'osa pas souffler la chandelle.

— Il n'en reste plus qu'un petit bout, se dit-il, ce n'est pas la peine.

Puis il se tourna vers la muraille, se plongea sous sa couverture, et ferma les yeux.

Il y eut quelques minutes de profond silence.

Le pêcheur, cependant, restait éveillé.

Chose étrange ! il tombait de sommeil, et ne pouvait dormir !

Vainement il s'obstina à demeurer immobile, à ne pas relever ses paupières, à ne vouloir plus penser. Sa conscience veillait.

Il espéra se tromper lui-même :

— C'est que je ne suis pas allé à l'église ce ma-

tin, se dit-il. — Dieu ne veut pas qu'on lui manque... Allons ! allons !... je m'en vais lire ma messe dans mon lit... Après le *Domine salvum*, j'en suis certain, je m'endormirai...

La bibliothèque du pêcheur se trouvait précisément au fond de l'alcôve. C'était un simple rayon de bois blanc, où se trouvaient fort à l'aise cinq ou six vieux bouquins : un *Robinson Crusôé*, qu'il avait eu jadis comme prix à l'école ; deux volumes dépareillés de *l'Histoire des Voyages*, quelques anciens almanachs, un catéchisme, et, finalement, le paroissien désiré.

Il le prit, se retourna vers la lumière, s'accouda sur son oreiller.

C'était un grand eucologe, relié en basane noircie par le temps, fermé par deux agrafes de cuivre, imprimé en gros caractères noirs et rouges, avec des pages de plain-chant.

Césaire l'ouvrit au hasard ; le hasard est souvent le ministre de Dieu.

En tête de la première page sur laquelle tomba le regard du coupable, il y avait écrit :

» Le bien d'autrui tu ne prendras,
» Ni retiendras à ton escient. »

Césaire, écartant peu à peu les mains, laissa glisser le livre jusqu'à terre, mais ce livre y tomba tout grand ouvert et à la même page !

Et comme dans le vieux missel les commandements de Dieu se trouvaient imprimés en texte très apparent, en texte alternativement noir et rouge, les deux vers qui captivaient fatalement le regard du pêcheur lui semblaient comme flamboyer, rouges qu'ils étaient entre quatre autres lignes noires.

Ce fut en vain que la lumière s'éteignit, le septième commandement ne s'éteignit pas.

Bien plus, il sembla grandir encore, puis jaillir en feux follets du livre, se multiplier à l'infini, se jouer dans les ténèbres, comme si la main phosphorescente de quelque invisible démon l'eût partout retracé..... au plafond, sur le parquet, sur les murailles !

Et Césaire ne pouvait dormir, il ne pouvait même plus fermer les yeux !

— J'ai froid ! se dit-il enfin. Un peu de feu me remettrait peut-être ?

Il sauta hors du lit, alluma une chandelle neuve, remit, non sans que sa main tremblât, l'eucologe sur la planchette, et s'en alla jeter une bourrée dans l'âtre.

Bientôt le bois sec pétilla, flamba.

Césaire se sentit soulagé, il eut un premier moment de bien-être.

Assis, ou plutôt accroupi sur une chaise basse, juste en face des chenets, les deux coudes sur ses

genoux, le menton dans ses deux mains, il ne regardait, il ne voulait regarder que la flamme.

Tout à coup, quelque chose de noir, quelque chose comme une chauve-souris tombant dans l'âtre, passa devant ses yeux.

C'était la facture brûlée, c'était la feuille de cendres qui, la veille au matin, s'était envolée par la cheminée. Elle redescendit à la même place dans le feu, elle y reprit sa forme première, elle y retrouva les mots et les chiffres que le coupable croyait avoir anéantis pour toujours :

Doit César Heurtevent à Samuel Meyer :

.....
Ci..... 2000 francs.

— Mais je suis donc ensorcelé !... gémit-il avec effroi. Mais je suis donc damné !

Et durant tout le reste de la nuit, ainsi qu'une cariatide vivante, il demeura dans la même posture, dans la même immobilité, sous le poids du même souvenir.

Le jour enfin parut.

Césaire ouvrit un instant la fenêtre, et baigna son front brûlant dans l'air frais du matin.

Puis il retourna s'étendre sur son lit et parvint enfin à trouver un sommeil lourd, fiévreux, tout plein de visions et de cauchemars.

C'était le fantôme du juif Samuel Meyer !... c'était le regard étrange de l'huissier Bridot !... c'était la facture accusatrice !... c'était le commandement vengeur !...

Et puis son crime qui se trouvait découvert..., la foule qui le pourchassait de ses huées..., les gendarmes qui l'arrêtaient..., la prison..., le tribunal..., le baigne..., l'échafaud..., l'enfer !...

Au réveil, le malheureux se releva, brisé, alourdi, profondément triste.

Le restant du jour se passa à réparer les voiles.

Au moment même où le soleil disparaissait à l'horizon, la *Jeanne-Marie* reprit la mer.

Il y eut temps contraire ; la pêche fut mauvaise ; le poisson se vendait mal ; tout allait de travers ; une sorte de fatalité semblait décidément s'appesantir sur le pauvre Césaire !

De même les jours suivants, de même les suivantes nuits... et cela durant tout un mois.

Aussi le caractère, la santé du patron de la *Jeanne-Marie* commencèrent à s'altérer sensiblement. Lui, jadis si bien portant, si gaillard, si bon garçon... il devint languissant, sombre, fantasque, brutal.

Ses matelots ne le reconnaissaient plus. Leur ancienne familiarité, leur franche amitié d'autrefois s'en allaient en décroissant de jour en jour. Ils évitaient

le patron maintenant, ils le craignaient, ils ne le servaient plus qu'à contre-cœur.

La *Jeanne-Marie* ne tarda pas à devenir la plus triste barque de toute la flottille trouvillaise.

Un dimanche au matin, à la suite d'une discussion soulevée par la paye, le vieux Pierre Dufay lui-même parla de demander son congé; un ami de vingt ans!

Depuis une semaine déjà, le mousse Grain-de-Sel, presque un enfant d'adoption, ne faisait plus partie de l'équipage.

Césaire voyait, comprenait tout cela, et s'en affligeait sincèrement. Lors de sa dispute avec le vieux Pierre, il lui avait demandé pardon, il l'avait embrassé, il pleurait. Ce fut lui qui alla rechercher Grain-de-Sel : à l'enfant, au vieillard, à tous, il promit de redevenir le même homme qu'autrefois.

Eh! mon Dieu! chaque matin, chaque soir, après sa prière, il se le promettait, il se le jurait à lui-même. Vaine résolution, vains efforts: sa conscience était implacable! A terre, dans tout et partout, elle lui rappelait la dette qu'il n'avait pas payée, qu'il avait niée; elle l'irritait, l'enfiévrant, elle l'exaspérait, par un incessant remords. En mer, dans le bruit des vagues, dans le souffle du vent, dans le cri de la mouette qui passait au-dessus de sa barque, il croyait entendre ce nom, toujours ce nom :

— Samuel Meyer!

Alors, il s'enveloppait dans son caban, il se prenait le front dans les deux mains, il se disait :

— O mon Dieu! je n'ai pourtant qu'une seule faute à me reprocher... je ne suis coupable que d'un seul tort envers mon prochain... deux mille francs? Comme vous m'en punissez, ô mon Dieu! Pour ces deux mille francs, vous m'avez repris mon sommeil, la paix de l'âme, ma bonté naturelle, mes amis, toute ma prospérité, toutes mes joies, tout mon bonheur! Je les paie bien cher, ces deux mille francs-là! — Ah! si j'avais su ce qu'il en coûte pour cesser, même un instant, d'être un honnête homme! — Ah! si c'était à refaire!

Et il pleurait à sanglots.

Dans ces terribles moments, l'idée d'une restitution se présentait parfois à son esprit. Mais une fausse honte le retenait. Comment avouer?... Comment s'y prendre?... Il n'osait pas.

La belle saison cependant touchait à son terme; la Toussaint arriva.

Ainsi que nous l'avons dit au début, maître Heurtevent honorait d'une pieuse vénération la mémoire de sa mère, Jeanne-Marie, dont la tombe était à Lisieux. Jamais, — hormis durant qu'il était au service, — Césaire n'avait manqué à la sainte visite du jour des morts.

C'était plus qu'un devoir cette fois, ce serait peut-être une consolation.

Hélas! la fatale influence à laquelle il était en proie, semblait vouloir lui disputer jusqu'à cette espérance.

Un de ces forts coups de vent qui signalent d'ordinaire l'équinoxe d'automne avait emporté la *Jeanne-Marie* jusqu'aux parages de Dunkerque.

En dépit de tous ses efforts pour lutter contre la mer, Césaire ne put être de retour que vers le 5 novembre.

— C'est trois jours trop tard, se dit-il. Mais, n'importe... j'irai. Parfois, dit-on, le bon Dieu permet aux morts de reconforter les vivants, de les conseiller, de les remettre dans le vrai chemin. Une prière là-bas m'obtiendra peut-être le pardon, me rendra peut-être à moi-même? Allons au cimetière de Lisieux. Quelque chose me le dit là, je ne puis être sauvé que par ma mère!

Et, laissant sa barque sous la direction du vieux Pierre, il partit.

Charles DESLYS.

(La suite au prochain numéro.)

Courrier de Paris.

Qui êtes-vous? — D'où venez-vous? — Que nous voulez-vous? Voilà des questions que nos lectrices nous adresseront peut-être en ne retrouvant pas au bas de ce Courrier le nom qu'elles étaient habituées à y voir; et leur surprise sera à mon désavantage, j'en suis convaincu. Je m'y résigne à l'avance. Contre la tempête des dépits je ferai aussi bonne contenance que possible, et en attendant le jugement de la postérité, je me bornerai à répondre pour le moment: — Attendez et vous verrez ce que peuvent les efforts d'un homme de bonne volonté pour être le moins désagréable possible aux plus exigeantes à celles qui ont été le plus gâtées.

Aussi bien vivons-nous dans une époque où les transformations sont complètes du jour au lendemain; où l'on se retrouve à peine s'est-on quitté, où l'on se quitte croyant ne plus se retrouver de longtemps, et grand est l'étonnement de se revoir au moment que l'on ne s'y attendait pas. C'est incroyable comme tout passe, change, se modifie, revient, et avec quelle rapidité! C'est une mort et une renaissance continuelles. Est-ce la faute de la vapeur? Il y a des gens qui le soutiennent, prétendant qu'on a mis la vapeur dans l'existence humaine, et qu'elle s'écoule ainsi à perdre haleine; ce qui fait que les sentiers fleuris sont à peine entrevus, que déjà les marais leur succèdent, et les grands bois et les rivières viennent à leur tour, se mêlant entre eux plutôt qu'ils ne se remplacent. Il faut être de son siècle et s'attendre à tout.

Demandez plutôt à ce jeune mari dont on nous racontait l'autre jour l'histoire! Combien de surprises, d'émotion et d'étonnements a-t-il éprouvés en quelques minutes! Cela n'est pas long à raconter, mais cela est caractéristique. M. de R... part de chez lui furieux, arrive plus furieux au coin de la rue de l'Échelle, et escalade les escaliers qui conduisent à l'appartement d'un monsieur dont la désinence du nom a du polonais de la meilleure race. M. de R... entre comme un fou, surprend

dans le salon une dame, dont il reconnaît le châle, le chapeau, la robe, mais voilà tout; c'est bien la robe, le chapeau, le châle de madame R...; mais non point madame R... Après cela, la colère doublée de jalousie aveugle terriblement! Au grand étonnement du visité, le visiteur fouille partout, ne trouve pas ce qu'il cherche, s'excuse tant bien que mal, plutôt mal que bien, s'enfuit tout confus et rentre chez lui où une bien autre confusion l'attendait. Dans le boudoir, il trouve une femme, paisiblement arrondie dans une ganache au coin du feu. Elle lui tend la main et avec la main un sourire. R... hésite. C'est sa femme et ce n'est pas sa femme; elle parle, c'est à peu près la voix de sa femme! R... croit à quelque hallucination. Un mot explique tout: — Vous ne m'avez pas reconnue rue de l'Échelle, dans le salon du docteur...; vous me reconnaissez à peine ici, sous votre toit!... Allez-donc vous excuser auprès du docteur, votre méprise est le plus grand hommage que vous puissiez rendre à son habile savoir....

Et comme c'est bien à propos que cette petite scène conjugale se soit passée rue de l'Échelle pour me donner des transitions toutes naturelles! Un pied à lever et je monte, ou je descends; d'un échelon à l'autre la vue change, l'horizon se modifie et vous voyez de nouveaux visages, de nouveaux paysages, de nouvelles scènes, par dessus les haies ou par dessus les murs. La vie entière n'est, d'ailleurs, qu'échelons d'une échelle qu'on monte ou qu'on descend.

Montons et nous apercevons grande file de voitures et grande foule de beau monde; chevaux fringants et beaux équipages; toilettes merveilleuses et pompe inusitée. C'est un mariage: celui de mademoiselle Marie-Henriette Haussmann, la fille du préfet de la Seine, avec M. Dolfus, secrétaire d'ambassade, un nom célèbre dans les annales de l'industrie. C'est plus qu'une cérémonie, c'est une solennité. La jeune madame Dolfus est fort jolie, ses cheveux blonds d'une profusion peu commune étaient légèrement poudrés. Sa toilette a fait sensation; à quel point de vue? Il me serait bien impossible de le dire exactement. Nous sommes si maladroits, nous autres hommes, pour détailler; tout ce que nous pouvons, c'est de dire quand cela nous frappe: c'est délicieux et c'est bien porté! Le mariage s'est fait à la chapelle protestante de la rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, et le soir il y a eu un grand bal privé et un souper de douze cents couverts à l'Hôtel-de-Ville.

Puisque tout est joie et fête communes le jour où le maire et l'autel unissent un homme et une femme, et que c'est pour la vie, pourquoi ne serait-ce pas aussi pour la mort? C'est ce que chacun des époux se dit au jour du mariage; à combien peu ce sort est-il réservé! Un couple d'une petite ville d'un de nos départements vient d'avoir cette chance de n'être point séparé même par la mort. Après cinquante ans et plus d'une union pleine de calme et de félicité, mari et femme sont décédés le même jour, ont été enterrés dans la même fosse, et, non pas les mêmes prières, comme disait un journal de la ville, mais des prières communes les ont unis de nouveau dans la mort.

Et puisque nous parlons mariage, il faut croire que tous les mariages ne sont pas si mal assortis que le prétendent les réfractaires qui se déroberont à cette conscription. On vit ensemble, on peut mourir ensemble, on ne se survit pas, quand la douleur est trop vive; témoin un honnête et bon concierge qui vient de se pendre de chagrin d'avoir perdu sa femme il y a un an! Si ce n'est pas tout à fait d'un bel exemple à suivre, c'est du moins d'une bien touchante moralité.

Mais passons à des sujets plus gais et plus mondains; un échelon ou deux à monter. Le goût de la comédie se répand dans le monde de plus en plus. Dans tous les grands salons on joue la comédie. C'était récemment chez M. le comte de Nieuwerkerke: on a joué *Horace et Lydie* de M. Ponsard, et le *Duel de Latour*, comédie inédite de M. Arsène Houssaye. Les deux pièces avaient pour interprètes de vrais comédiens: Mesdames Judith, Marie Garcia; MM. Leroux, Joanny, Métrème, Boudeville. De jolies pièces, un charmant théâtre, une salle décorée de chefs-d'œuvre d'art, une réunion d'élite, c'était tout ce qu'il fallait pour charmer les yeux, les oreilles, l'esprit. On ne saurait demander davantage, pas même aux théâtres dont c'est le métier et le devoir de plaire au public et de satisfaire ses goûts. Le Vaudeville y a tâché et y a réussi; la *Tentation* de M. Feuillet a été une tentation pour le théâtre et reste une tentation pour le public. De l'esprit, de l'intérêt, des sentiments délicats, des scènes émouvantes et une morale à la chute du rideau! Bien difficile qui ne se contenterait pas de cet attrait! Ajoutons que cela est joué d'une façon distinguée et en des toilettes merveilleuses par mesdames Marquet, Pierson, Bressan, par Lafont rajeunissant, par Félix toujours en verve! Au Gymnase, une affiche renouvelée: la *Voix du ciel*, les *Deux timides*, le *Paratonnerre*, et des comédiennes à leur début, fines et charmantes, mademoiselle Cellier et mademoiselle Albrecht. Au Palais-Royal, une de ces bonnes farces difficiles à raconter, la *Sensitive*, et pour la bonne bouche le succès toujours croissant de *Pierre de Méziès*, et des habiles interprètes de cette partition: Gueymard, sa charmante femme, Obin, Bonnelée! Et puis, et puis, les échelons ne cassent pas sous mes pieds, mais l'échelle tout entière disparaît faute d'un point d'appui, c'est-à-dire faute de place. Pourtant je voudrais bien vous dire, en vous promettant d'y revenir, tout le bien possible du charmant volume de M. J.-T. de Saint-Germain, les *Roses de Noël*; l'annoncer c'est constater un succès; j'y veux pourtant adosser mon échelle à ce livre charmant, et je l'y adosserai.

Xavier EYMA.

Le Cirque-Napoléon donnera dimanche 8 et lundi 9 avril prochain, à l'occasion des fêtes de Pâques, deux grandes récréations matinales enfantines à deux heures.

Adolphe GOUBAUD, directeur-gérant.